Une définition du Naturisme

En tant que ce terme est employé pour désigner une certaine manière de vivre, et notamment de s'alimenter, le Naturisme consiste pour l'être organisé, à s'adapter – sous peine de disparition – aux conditions du milieu dans lequel il vient à se trouver placé; donc, plus particulièrement, à s'assimiler les éléments nutritifs mis à sa portée, par ledit milieu. – Exemples:

Pour les chiendent, le naturisme consiste à envahir souterrainement, de ses rhizomes, tout l'humus à ses entours, à en accaparer les principes fertilisateurs, et à étouffer, par sa végétation aérienne, les semis avoisinants;

pour le noyer, à voir périr sous l'ombrage mortel de son vigoureux branchage, les arbrisseaux moins bien doués pour l'élancée vers l'air et la lumière;

pour le tigre, à se repaître de proies encore vivantes et sanguinolentes;

pour le brochet, à démontrer sa force par hécatombes de goujons et autres congénères;

pour le Guarani du Paraguay, à se nourrir de «carne seca» pilée au mortier, ou de gibier, le soleil torride ne lui permettant pas la culture des vertes et tendres laitues;

pour l'Esquimau, à devoir faire ses ablutions avec son urine et à s'empiffrer – quand une rare occasion se présente – de chair de baleine, à se délecter d'huile de phoque, s'il tient à continuer à vivre; les petits-pois ne fleurissant que rarement sur la glace du Groenland;

pour l'homme privilégié des climats tempérés – tel celui de France – à se sustenter de façon mixte: viandes, poissons, mollusques, œufs, laitage, légumes, céréales, fruits, etc.;

selon la région, l'abondance des récoltes, la facilité plus ou moins grande de se procurer tels ou tels produits;

Une telle définition nous paraît suffire pour démontrer l'inanité des prétentions à l'universalité de certaines pratiques de résignation – foncièrement anti-naturistes – qui, sous les vocables de «végétarisme ou végétalisme», sont à l'usage de ventres-creux n'ayant pas l'énergie NATURISTE suffisante, pour s'approprier, de vive-force, le trop-plein des subsistances détenu par les riches de la Société.